



COMMUNIQUE DE PRESSE

Montmaurin, juin 2009

**ALERTE ET APPEL A RESISTER contre l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation de la carrière à Montmaurin de 150.000 tonnes de calcaire / an (du 10/04/2009)**

Nous sommes face à la **menace de destruction imminente** que cette décision fait peser sur des sites mondialement connus et reconnus de l'interfluve Save-Seygouade. Autour de la Villa gallo-romaine (site le plus connu dans cette vallée) sont répertoriés 30 sites (grottes, abris sous roche, cavités, ruines médiévales) sur les 2 km de rayon entourant le projet de carrière, ayant donné lieu à de nombreuses publications scientifiques et faisant de ces sites une référence pour les archéologues et les historiens.

Les **principales découvertes** sur les massifs Montmaurin-Lespugue :

- la Vénus de Lespugue (datée de 20.000 ans),
- la mandibule de l'Homme de Montmaurin (de 200.000 ans),
- le Lion des Cavernes,
- et une multitude d'objets archéologiques et paléontologiques couvrant de nombreuses périodes préhistoriques, antiques et médiévales...

Outre le patrimoine archéologique, un patrimoine paysager et environnemental, composé d'une flore et d'une faune exceptionnelles autour des Gorges de la Save et de la Seygouade, disparaîtra irrémédiablement dès le début de l'exploitation de la carrière.

Toutes les actions de l'Association ENTRE SAVE ET SEYGOUADE engagées n'ont qu'un seul but : arrêter ce projet insensé. Nous continuons à mobiliser et nous engageons une action en justice.

**Manifestez votre opposition** à ce projet et ne cautionnez pas le gâchis de décideurs locaux qui n'ont aucun souci de préservation pour les générations futures, en nous renvoyant la pétition et en la faisant circuler !

L'Association ENTRE SAVE ET SEYGOUADE a déposé une requête auprès du Tribunal Administratif contre la décision de M. Dominique BUR, préfet de la Haute-Garonne et de la région Midi-Pyrénées.

Sylvia BELAIR

Thérèse MIRO